

**COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2025-54**

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

ID : 069-216902072-20251201-202554-DE

Berger Levault

L'an deux mille vingt-cinq, le 1<sup>er</sup> décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME.  
Le quorum était atteint.

Date de convocation : 27/11/2025

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 14 Votants : 23

**Etaient présents :**

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PELLIS, M. Philippe PERARDEL, Mme Christel BOUSSARD, Mme Valérie PERARDEL, M. Alexandre JOET, Mme Dominique GALLEY, M. Joris RENAUD, M. Gérard BERTIN, M. Jean-Michel BINET, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, Mme Blandine BROCARD, M. Paul DIDIER.

**Ont donné pouvoir :** M. François DANCOURT à M. PERARDEL, Mme Anne-Françoise GIBERT à Mme BOUSSARD, Mme Sophie PICHON à Mme PELLIS, M. Thomas TEILLON à Mme DELORME, Mme Stéphanie FAURE à Mme PERARDEL, Mme Annette COURTEIX à M. BERTIN, Mme GENESSON à M. RENAUD, M. Philippe POLOME à Mme GALLEY, M. BIGOT à M. GEORGE.

**Secrétaire de séance :** Mme Sophie PELLIS

**2025-54) AUTORISATION DES INVESTISSEMENTS**

Madame la Maire rapporte qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, afin de permettre aux services de dépenser des sommes en investissement avant le vote du budget 2026, le Conseil Municipal doit autoriser ces dépenses dans les limites fixées par la loi.

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction M57 ;

CONSIDERANT la nécessité d'engager des dépenses d'investissement sur l'exercice budgétaire 2026 avant le vote du budget ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 toute pièce relative au paiement des dépenses d'investissement à concurrence de 25% du montant des prévisions budgétaires de l'année 2025 selon les modalités suivantes :

	Chap.	Intitulé	Budget 2025 + DM1	Crédits Ouverts 2026
Opérations non individualisées	20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>14 600,00 €</b>	<b>3 650,00 €</b>
	203	Frais d'insertion	2 000,00 €	500,00 €
	2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 600,00 €	2 650,00 €
	204	Subvention d'équipement versées	2 000,00 €	500,00 €
	21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>478 659,20 €</b>	<b>119 664,80 €</b>
	212	Agencements et aménagements de terrains	85 000,00 €	21 250,00 €
	2135	Installations générales, agencements	236 609,20 €	59 152,30 €
	2152	Installations de voirie	8 000,00 €	2 000,00 €
	2157	Matériel et outillage technique	3 000,00 €	750,00 €
	2158	Autres installations, matériel, outillage techniques	29 600,00 €	7 400,00 €
	2181	Installations générales	- €	- €
	2182	Matériel de Transport	25 000,00 €	6 250,00 €
	2183	Matériel de bureau et informatique	13 500,00 €	3 375,00 €
	2184	Mobilier	33 800,00 €	8 450,00 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	44 150,00 €	11 037,50 €
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	
Opérations individualisées	N°	Intitulé	Budget 2025 + DM1	Crédits Ouverts 2026
	135	Végétalisation cours école	25 000,00 €	- €
	141	Stade	28 500,00 €	7 125,00 €
	171	Rénovation énergétique	1 617 331,77 €	404 332,94 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 151 490,97 €</b>	<b>537 872,74 €</b>	

**VOTES :**

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

La secrétaire de séance,  
Sophie PELLIS



**POUR EXTRAIT CONFORME,**

**La Maire,**

**Béatrice DELORME**

